

Note de service

À : Tous les chercheurs membres du CRCHUS

De : William Fraser, directeur

Date : 2017-09-25

Objet : PAFI (Programme d'aide de financement interne) concours 2017-2018

PAFI

Nous avons le plaisir de vous annoncer la relance du PAFI du Centre de recherche du CHUS. Les buts de ce programme de financement sont d'aider au démarrage de programme de recherche et de stimuler le développement de projets de recherche originaux pertinents aux problèmes de santé qui pourraient être par la suite supportés par des sources externes de financement. Un financement additionnel à une recherche déjà subventionnée n'est pas éligible. De plus, un laboratoire ne peut bénéficier d'un financement de ce programme 2 années consécutives. Finalement, chaque chercheur ne pourra appliquer que sur un seul projet par année dans ce programme en tant que demandeur principal.

Six projets seront subventionnés. Le montant accordé par subvention sera de 25 000\$.

Veuillez noter que le formulaire d'application dûment rempli (disponible en version électronique à <http://cr.chus.qc.ca> sous l'onglet Services/Outils - Guides et Formulaires - Concours) ainsi que le CV commun du demandeur principal et des co-investigateurs devront être transmis au secrétariat du CRCHUS **avant 16 h le 24 novembre 2017**.

Un comité de pairs procédera à l'évaluation des demandes et à l'attribution des subventions en fonction des critères suivants :

1. Qualité scientifique (note sur 10. Tout projet obtenant une note < 6 sera rejeté)
2. Faisabilité avec une subvention de 25 000\$ (note sur 5)
3. Pertinence en regard à un problème de santé au CIUSSS de l'Estrie-CHUS et potentiel de retombées cliniques (note sur 10)
4. Contribution à la formation d'étudiants (note sur 5)
5. Liens entre 2 piliers des IRSC (la recherche biomédicale; la recherche clinique; les systèmes et les services de santé; et les facteurs socioculturels et environnementaux ayant une incidence sur la santé des populations) (note sur 5)
6. Collaborations et complémentarité des expertises (note sur 5)
7. Potentiel de retombées scientifiques (note sur 10)

Le comité sera composé d'au moins 2 chercheurs fundamentalistes, 2 chercheurs cliniciens et de représentants du CRCHUS. La décision finale sera rendue et les subventions distribuées début janvier 2018. Les sommes allouées devront être dépensées **avant la fin de l'année 2020**. Un rapport d'évolution du projet devra être soumis **avant le 6 décembre 2020**, incluant l'impact qu'a eu la subvention sur le projet de recherche ainsi que la liste des présentations, publications et le financement, le cas échéant, ayant découlé de la subvention. Les récipiendaires d'une subvention PAFI devront être disposés à présenter leur projet à la Fondation du CHUS.

Bonne chance à tous.